



PLAN FEDERAL DE PREVENTION DES VIOLENCES



Fédération Française de Bowling et Sport de Quilles

190 rue ISATIS 31670 LABEGE

Tel : 05 82 95 78 60

www.ffbsq.org

SOMMAIRE

introduction : la stratégie fédérale en matière de prévention

1- Le plan fédéral de prévention des violences :

Pour quels publics ?

- Les équipes de France
- Les entraîneurs des équipes de France
- Les conseillers techniques d'Etat et Fédéraux
- Les coordonnateurs ETR + entraîneurs de Clubs
- Tout public pratiquant licencié
- Les enseignants de clubs
- Les élus des ligues , des comités départementaux et des clubs

Les différents types de violences

- Le bizutage
- Le harcèlement moral
- Les discriminations
- Les violences sexuelles
- Les risques dus aux réseaux sociaux

2- LIBEREZ LA PAROLE

Actions de sensibilisation :

- Affiches dans les clubs
- Le site internet fédéral (sur page d'accueil)
- La formation

3- ACCOMPAGNEMENT et AIDE de la victime

- Recueil d'informations : la référente VLS madame Béatrice HUNTER
- Orientation : « Signal Sport »
- Accompagnement : Colosse aux pieds d'Argile
- Information aux SHN : Colosse aux pieds d'argile

4- LA FORMATION DES ENCADRANTS et DES DIRIGEANTS

- Formation initiale des enseignants fédéraux
- Formation des cadres techniques, coordonnateurs ETR, des entraîneurs des équipes de France
- Information dirigeants ligues, CD , clubs
-

5- INFORMER LE GRAND PUBLIC, nos licenciés

6- Le CONTROLE d'HONORABILITE

7- EVALUATION DU PLAN

- Bilan des actions réalisées et ajustements nécessaires (nombre de consultations sur site Internet, nombre de personnes formées , nombre de signalement faits auprès de la fédération si cas avéré)

INTRODUCTION

Ces derniers mois, un mouvement de libération de la parole s'est enclenché dans le champ du sport. Pour accompagner cette action et mettre fin à ce tabou, le ministère des Sports a lancé le 21 février 2020, une première convention sur la prévention des violences sexuelles.

Cela a été le point de départ de la construction d'une véritable stratégie nationale de prévention des violences dans le monde sportif. La deuxième convention du 2 avril 2021 a été un état des lieux un an après et la présentation d'autres mesures encore à l'étude.

Parmi les chantiers déjà engagés : l'élaboration d'un plan national de prévention des violences dans le sport, sous la coordination de Fabienne Bourdais, déléguée ministérielle.

Il s'articule autour de 3 axes :

- l'extension du contrôle d'honorabilité à tous les éducateurs bénévoles sportifs et les membres des équipes dirigeantes des associations sportives,
- la construction d'outils de sensibilisation avec la mise à disposition des clubs, fédérations et collectivités,
- le développement de contenus de formation pour les éducateurs, les dirigeants, les sportifs.

Comme l'ensemble des fédérations sportives, la FFBSQ, s'inscrit dans cette démarche pour lutter activement contre toutes formes de violences et garantir un encadrement sécurisé pour tous. Ce plan fédéral s'adresse à l'ensemble des licenciés de la FFBSQ, qu'ils soient dirigeants, encadrants, pratiquants (de tout âge et de tout niveau), sportif de haut niveau ou encore membre de l'entourage d'un sportif. Au-delà des violences sexuelles qui font l'objet d'une attention particulière, il entend s'attaquer à toutes les formes de violences, comme le harcèlement moral, le bizutage, les discriminations (racisme, homophobie...) ou encore les violences numériques.

1-Le plan fédéral de prévention des violences

1-1 Pour quels publics ?

Les violences se rencontrent dans toutes les disciplines et à tous les niveaux de pratique. Mineurs, adultes, dirigeants, éducateurs et pratiquants, loisirs, compétition ou de haut niveau... Tout le monde est concerné !

Afin d'individualiser ses messages de prévention, la FFBSQ entend mener des actions de sensibilisation envers l'ensemble de ses licenciés, en ciblant spécifiquement :

- Les dirigeants , élus de tous niveau
- Les encadrants (enseignants et entraîneurs de tous niveaux)
- Les pratiquants (de tout âge et tout niveau) et leur entourage
- Les sportifs de haut niveau, les équipes de France et leur entourage

1.2. Le plan de prévention des violences : CONTRE QUOI ? Les différents types de violences

Les violences peuvent prendre différentes formes et toutes doivent être combattues.

La violence peut être caractérisée par l'utilisation de la force et de la menace mais elle peut également résulter ou prendre d'autres formes. **Le harcèlement moral**, par la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime, est susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. **La manipulation mentale** fait également l'objet d'une attention particulière

Les violences sexuelles regroupent notamment :

• **Les agressions sexuelles** : des comportements basés sur l'utilisation de la force, menace, contrainte ou surprise de la part de l'agresseur qui peuvent prendre la forme d'attouchements (un baiser, une caresse et autres).

• **Les viols** : le fait de commettre un acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise.

• **Les atteintes sexuelles** : des actes de pénétration sexuelle qui ne supposent pas l'emploi de la violence, de la contrainte, de la menace ou de la surprise et qui sont commis par un majeur sur un mineur de moins de 15 ans et/ou par une personne ayant un lien d'autorité avec un mineur quel que soit son âge.

• **Le harcèlement sexuel** : le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste, sans contact physique, qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Le bizutage se caractérise le plus souvent par l'obligation d'accomplir des actes humiliants et dégradants notamment en début d'année scolaire ou de saison sportive. Il peut également prendre la forme d'une violence de nature sexuelle.

La discrimination consiste à défavoriser une personne en raison de son origine, son sexe, son âge, son orientation sexuelle ou de ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

À cet égard, **le racisme et l'homophobie** doivent être particulièrement combattus.

La violence numérique constitue une forme de violence via tout moyen de télécommunication, les messageries électroniques, internet, les réseaux sociaux et les jeux en ligne.

À travers le présent plan fédéral de prévention des violences, la Fédération française de BOWLING et Sport de Quilles entend lutter contre l'ensemble de ces formes de violences dans toutes ses disciplines

Elle rappelle que chacun de ces comportements peut faire l'objet de sanctions disciplinaires (sans préjudice de sanctions pénales ou administratives), en application du règlement disciplinaire fédéral. Ainsi, une fois saisie par le

président de la fédération, les commissions de discipline fédérales peuvent aller jusqu'à prononcer la radiation définitive d'un licencié.

IL NE SERA FAIT PREUVE D'AUCUNE TOLÉRANCE ET TOUT AUTEUR D'ACTE DE VIOLENCE FERA L'OBJET DE POURSUITES DISCIPLINAIRES.

En tout état de cause, la Fédération française de Bowling et Sport de quilles dénoncera au procureur de la République compétent, en application de l'article 40 du code de procédure pénale, les faits dont elle aura connaissance.

2 - LIBEREZ LA PAROLE

Plus le délai entre l'acte commis et sa divulgation est important, notamment en matière de violences sexuelles, plus les victimes s'exposent à des traumatismes psychologiques ou difficultés scolaires et des souffrances supplémentaires. Plus le dossier sera long et difficile à instruire sur le plan judiciaire et administratif du fait de l'éloignement temporel des preuves. Il est donc primordial d'œuvrer afin de libérer au maximum la parole des victimes et témoins de violences



AUCUNE VICTIME N'EST RESPONSABLE DE CE QUI LUI ARRIVE.

Selon les formes de violences, les agresseurs ne sont pas toujours ceux que l'on imagine. Il peut s'agir d'un homme ou d'une femme, d'un proche, d'une personne de confiance, d'un camarade, d'un encadrant ou d'une personne ayant autorité...

Les garçons comme les filles peuvent être victimes, y compris d'agressions de nature sexuelle.

Les violences peuvent survenir dans des lieux et situations très variés : le vestiaire ou l'internat, en situation isolée ou dans des contextes collectifs (entraînement, compétition, déplacement), lors des temps liés à la culture sportive (fête) ou de manière dématérialisée (internet, réseaux sociaux)



2.1. Actions de sensibilisation

Afin de sensibiliser les acteurs du milieu fédéral du Bowling et des Quilles, d'encourager la libération de la parole en favorisant le dialogue, et d'informer sur les outils et ressources à disposition, différentes actions de sensibilisation seront mises en place.

CONFÉRENCES FÉDÉRALES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

En 2021 : • Objectif : **sensibiliser** les licenciés sur les problématiques de violences sexuelles et informer sur les outils et actions mises en place par la FFBSQ par une information actualisée et des liens vers des podcasts sur le sujet mis en ligne sur notre site Internet

• **Visio conférence** pour les entraîneurs des équipes de France , avec l'association Colosse aux pieds d'argile (organisées par la DRAJES IDF) Avril 2021

• SENSIBILISATION DES ATHLÈTES DU PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

Les athlètes du Projet de performance fédéral seront sensibilisés à la lutte contre les violences, notamment via le règlement des Centres d'entraînement. Les sportifs de haut niveau (au sens ministériel) seront sensibilisés, notamment dans les conventions annuelles établies entre chaque athlète et la fédération

En novembre 2021 et chaque année : **intervention** de l'association Colosse aux pieds d'argile auprès des sportifs des équipes de France Juniors , Séniors Dames et Séniors Hommes

- Chaque année : intervention auprès des jeunes du pôle France (par le CREPS de Toulouse)
- Envoi d'**affiches** en format numérique dans toutes les écoles de Bowling et de Quilles
- Inclusion d'un module spécifique dans les **formations fédérales** nationales et régionales (animateurs , instructeurs et entraîneurs)

3. ACCOMPAGNEMENT et AIDE de la victime

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan fédéral de prévention des violences, sur le volet lutte contre les violences sexuelles et le bizutage, la FFBSQ a choisi d'adhérer et de se faire accompagner par Colosse aux pieds d'argile, association reconnue d'utilité publique qui a pour mission la prévention et la sensibilisation aux risques **pédophiles** notamment en milieux sportifs.

S'agissant des violences sexuelles, un dispositif particulier d'aide aux victimes sera mis en place en partenariat avec Colosse aux pieds d'argile et la référente VLS fédérale , Madame Béatrice HUNTER .

- **Objectif : recueillir les témoignages, orienter et accompagner les victimes (directes et indirectes).**
- Recueil de témoignages par les intervenants de l'association (téléphone, réseaux, vive voix après les interventions...) ou de la référente.
- Pour chaque nouveau témoignage, partage d'une « fiche navette » entre les 2 organisations.
- Pour chaque nouveau témoignage, échanges avec la cellule médicale de la fédération.
- Orientation et accompagnement psychologique et juridique (notamment dans le cadre d'un dépôt de plainte) des victimes, assurés par l'association Colosse aux pieds d'argile.
- Accompagnement des victimes indirectes (parents, dirigeants, encadrants lors qu'ils ne sont pas les prédateurs) par l'association Colosse aux pieds d'argile.

Les sportifs faisant l'objet de la surveillance médicale réglementaire pourront, au choix, s'adresser à l'association Colosse aux pieds d'argile ou au médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire de leur discipline

3-1. Accompagnement des sportifs de haut niveau et athlètes en équipes de France

S'agissant des sportifs de haut niveau et des athlètes en équipes de France, le suivi psychologique actuellement en place à la FFBSQ sera renforcé, via la structuration d'une cellule dédiée au sein de l'équipe des Coachs (la coordonnatrice HN, après entretien avec les coachs, mettra en lien les SHN avec un psychologue). Une attention particulière sera portée aux problématiques de violences, notamment sexuelles.



4. FORMER LES ENCADRANTS et DIRIGEANTS DE LA FFBSQ

DEPUIS TOUJOURS, LA RELATION ENTRAINEURS/ENTRAINÉS, LA BIENVEILLANCE ET LE RESPECT FONT PARTIE DES VALEURS ESSENTIELLES AU SEIN DES CURSUS PÉDAGOGIQUES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOWLING ET SPORT DE QUILLES.

C'EST AVANT TOUT SUR LE RENFORCEMENT DE CES PRINCIPES QUE LA FÉDÉRATION ENTEND FONDER LA FORMATION DE SES ENCADRANTS ET DIRIGEANTS.

4.1. Création d'un module « ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ » dans les formations fédérales

Aujourd'hui, la FFBSQ souhaite intégrer **un module spécifique** de sensibilisation **des encadrants** aux problématiques de violences dans le sport.

Ainsi, un module spécifique « éthique et intégrité » sera progressivement intégré dans le socle commun de toutes les **formations fédérales initiales** (animateur, instructeur et entraîneur) **et continue** (Coordonnateurs ETR et Staff national des Equipes de France), selon les caractéristiques suivantes :

- Objectif : sensibiliser les encadrants et futurs encadrants à la lutte contre les violences (différentes formes de violence, comportement de l'encadrant, recueil de la parole, signaux d'alerte, signalement...)
- Format : 1 h, sous forme de débat animé par un formateur lui-même formé à ces problématiques.
- Mise en place dès la saison 2022 (par visioconférence si besoin).

Le Guide de l'encadrant de Colosse aux pieds d'argile sera distribué (en version papier ou numérique) dans toutes les formations fédérales.

4.2. Sensibilisation spécifique des cadres techniques, entraîneurs nationaux et entraîneurs fédéraux

Dans le cadre du séminaire annuel de la Direction technique nationale, un moment de sensibilisation à la lutte contre les violences sera organisée à l'attention des entraîneurs nationaux et des cadres fédéraux.

Ils seront tous invités à écouter en visioconférence des séquences de formation proposées par la DRAJES IDF

4-3 . Information « LUTTE CONTRE LES VIOLENCES » à l'attention des dirigeants

Dans le cadre de l'information des dirigeants (de clubs et organismes déconcentrés de la FFBFQ), la FFBSQ planifiera chaque saison le partage de documents d'information sur la thématique de la lutte contre les violences, dont l'un sur la lutte contre les violences sexuelles, avec les caractéristiques suivantes :

- Objectifs : sensibiliser à toutes les formes de violences, donner les clés pour identifier les signaux d'alerte chez un enfant et les comportements inappropriés chez les encadrants, informer sur les bons réflexes à avoir

5- INFOMER LE GRAND PUBLIC, nos licenciés

5.1. Communication grand public

A l'appui de sa politique de prévention des violences, la FFBSQ a créé et actualisera une page dédiée « lutte contre les violences » sur son site internet, selon les caractéristiques suivantes : **voir AIDA et Léa**

- Objectif : assurer la connaissance par les acteurs de l'écosystème fédéral des actions de prévention menées par la fédération et garantir que toute victime ou témoin puisse très facilement accéder à une information, une orientation et un accompagnement adéquat.
- Contenu : publication des principales mesures du présent plan fédéral de prévention et renvoi vers les associations d'aide aux victimes (avec détail de l'objet de chacune d'entre elles).
- Mise en ligne avant la fin de saison 2021
- Accessible facilement depuis toutes les pages du site internet fédéral et à terme

Une campagne de communication digitale sera activée chaque année pour sensibiliser l'ensemble des licenciés aux actions de prévention menées et aux outils de sensibilisation à leur disposition.

5.2. Communication interne

Un espace dédié à la lutte contre les violences sera créé sur la Boîte à outils fédérale. Il regroupera l'ensemble des outils de sensibilisation pertinents (fiches pratiques, guides d'accompagnement...).

6 . LE CONTROLE D'HONORABILITÉ à refaire

A compter de la saison 2021/2022, la fédération met en place, selon les prescriptions du ministère des sports et de manière pro active, un contrôle automatisé de l'honorabilité de ses encadrants et dirigeants.

Concrètement, le contrôle d'honorabilité consiste à contrôler le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV) s'agissant de tous les encadrants et de certains dirigeants licenciés à la FFBSQ (les présidents, secrétaires généraux, trésoriers et directeurs de tous les clubs, comités, ligues et de la fédération elle-même).

La finalité de ce contrôle est d'identifier, parmi les licenciés, ceux qui n'ont pas le droit d'exercer en tant qu'encadrant ou dirigeant et de veiller à ce qu'ils soient effectivement écartés de ces missions.

Les clubs, dirigeants et encadrants seront accompagnés dans la mise en place de ce nouveau dispositif au moyen des éléments suivants :

- Fiche pratique « le contrôle d'honorabilité en bref ».
- Guide détaillé sur le contrôle d'honorabilité des encadrants bénévoles et dirigeants.

LA FFBSQ RAPPELLE QUE LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ, S'IL REPRÉSENTE UN NOUVEAU PAS DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DANS LE SPORT, NE CONSTITUE PAS UNE GARANTIE ABSOLUE.

IL EST DONC INDISSOCIABLE DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET SENSIBILISATION MISES EN PLACE PAR AILLEURS

7 – EVALUATION DU PLAN

Le présent plan fédéral de prévention des violences est conçu à l'horizon 2024 afin de mener les actions de prévention et sensibilisation dans la durée.

Il sera procédé chaque année à une évaluation des actions mises en œuvre et à la mise en place des ajustements nécessaires.

L'association Colosse aux pieds d'argile est le partenaire de la FFBSQ en matière de lutte contre les violences sexuelles. A ce titre, la FFBSQ recommande à l'ensemble de ses structures (clubs, comités, ligues) d'adhérer à l'association. Retrouvez plus d'informations sur l'association Colosse aux pieds d'argile sur leur site internet www.colosseauxpiedsdargile.org

Pour la mise en œuvre de ce plan, la FFBSQ pourra s'associer à d'autres associations de lutte contre les violences et/ou d'aides aux victimes

Béatrice HUNTER a été désignée comme la référente « **lutte contre les violences sexuelle** » au sein de la Fédération française de Bowling et Sport de Quilles. À ce titre, elle est la correspondante privilégiée du ministère des sports sur l'ensemble de ces questions et elle est habilitée à recevoir les signalements, arrêtés d'interdiction et alertes et mesures d'incapacité du FIJAISV.

Mail :
Tel :

Pascale SONCOURT DTN est la **référénte Honorabilité** Elle est également à la disposition des clubs, comités, ligues, dirigeants, encadrants et pratiquants pour toutes questions ou remarques sur la mise en œuvre du présent plan fédéral de prévention des violences.

Mail :pascale-soncourt.dtn@ffbsq.org
Tel : 06 09 58 01 15



Photo stop aux violence

Les numéros utiles :

190 rue ISATIS 31670 LABEGE

Tel : 05 82 95 78 60

www.ffbsq.org